



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des attaques au couteau en France

Question écrite n° 22936

Texte de la question

Mme Valérie Boyer interroge M. le ministre de l'intérieur sur la hausse significative des attaques au couteau en France. Cet été 2019 a effectivement été marqué par de nombreuses attaques qui figurent néanmoins le plus clair du temps dans les rubriques « faits divers » dans la presse quotidienne régionale et dont les auteurs sont très vite catégorisés comme « déséquilibrés ». Cependant, compte tenu de la récurrence alarmante de ces attaques dans toute la France ces derniers mois, Mme la députée souhaiterait obtenir des données chiffrées et détaillées sur les agresseurs et le contexte de ces attaques. Le vendredi 6 septembre 2019, deux cantinières ont été agressées par un jeune homme de 17 ans à Marseille. Cette attaque survient précisément le jour de l'hommage au jeune Timothy, décédé une semaine plus tôt dans les mêmes circonstances, dans son village en Savoie. La ville se souvient malheureusement encore de la disparition tragique des deux jeunes filles, Laura et Maurane, poignardées gare Saint-Charles dans des circonstances similaires en 2017. En effet, le samedi 31 août 2019, une attaque sanglante au couteau est survenue à Villeurbanne faisant une victime et plusieurs blessés. Une attaque de plus qui a enlevé à la vie le jeune Timothy, 19 ans. Le profil de l'assaillant, un réfugié afghan au parcours plus que douteux pendant 10 ans à travers l'Europe et aux identités multiples, invite à s'interroger sur les failles des politiques migratoires, mais aussi sécuritaires, en France depuis plusieurs années. Bien malheureusement, cet été 2019 a été marqué par une série d'attaques visant des innocents dans toute la France. En effet, plus tôt dans le mois, le samedi 10 août 2019, c'est le maire de la commune de Saint-Myon (Puy de Dôme) qui a été agressé par un homme muni d'un couteau de boucherie. L'un de ses adjoints a également été blessé au moment de l'altercation. Le 20 août, un ressortissant guinéen âgé de 20 ans, déjà connu par les services de police, a été interpellé dans un bus à Nantes alors qu'il était lui aussi équipé d'un couteau de boucher, après avoir attaqué un policier de la BAC qu'il a blessé au visage. Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juillet 2019, une femme a été sauvagement agressée à l'arme blanche à Toulouse. Quelques jours plus tard, dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 juillet 2019, un policier en civil a été tué devant une discothèque de Toulouse. En juin (le mardi 4 juin 2019) dernier, des policiers ont été menacés par un individu armé de trois couteaux dans le 15e arrondissement de Paris au niveau du marché de la Convention, très fréquenté au moment des faits. Mais comment ne pas mentionner également le migrant ivoirien de 22 ans qui avait assassiné l'homme qui l'hébergeait en Haute-Savoie en janvier 2019. En février 2019, la canebière de Marseille a elle aussi été profondément bouleversée après l'attaque de plusieurs passants par un déséquilibré. Mme la députée avait alors rencontré les brigades VTT et la BAC centre de Marseille qui étaient intervenues sur place au moment de l'attaque, pour les récompenser et les féliciter. Si le pronostic vital des victimes n'a pas été engagé, l'émotion et le traumatisme générés par cet événement ont fait ressurgir l'urgence d'endiguer au mieux ces attaques à l'arme blanche. Lors des échanges avec les services de police, elle avait eu confirmation que ces attaques au couteau étaient loin d'être des actes isolés à Marseille. Compte tenu du nombre insupportable et grandissant de ces attaques au couteau, il faudrait cesser de les considérer comme de simples faits divers mais des événements récurrents qui mettent en péril la sécurité nationale. Pour toutes ces raisons, Mme la députée des Bouches-du-Rhône souhaiterait obtenir davantage d'informations et d'analyses sur ces attaques à l'arme blanche et sur les agresseurs sous forme d'une cartographie détaillée et précise. Il semblerait qu'il faille également étoffer cette cartographie en y ajoutant le profil des agresseurs (âge, nationalité, motifs, antécédents judiciaires et psychologiques) et des victimes (âge, nationalité, relations avec l'agresseur) afin de pouvoir établir

un plan d'actions et éviter que ces attaques se poursuivent et se multiplient. La représentation nationale doit connaître précisément quelle est la cartographie de cette violence pour en tirer les enseignements. Enfin, elle aimerait pouvoir comparer ces attaques avec les attaques des années précédentes afin d'établir s'il y a bel et bien une augmentation de ce format de violence en France, et dans quelles proportions.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22936

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8151

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)